



LE GROUPE APICIL RENFORCE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE EN SIGNANT LA CHARTE POUR LA SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

Le Groupe APICIL, 3ème groupe français de protection sociale, réaffirme son engagement en faveur du bien-être de ses collaborateurs, de ses clients et de l'ensemble de ses parties prenantes, en signant la Charte pour la santé mentale au travail lors de l'événement Cap pour la santé mentale, qui s'est tenu le 20 novembre. Cette signature marque une étape majeure dans la démarche du Groupe en faveur de la santé mentale : reconnaître, accompagner et soutenir, tout en renforçant la cohésion collective.

Alors que près de 13 millions de Français sont concernés par un trouble psychique (source OMS), la Charte pour la santé mentale au travail invite les dirigeants à intégrer la santé mentale dans leur stratégie sociale, managériale et économique, en la considérant comme un levier de performance durable. Elle fixe des engagements autour de quatre axes :

- Sensibiliser pour « démystifier le sujet » ;
- Instaurer un cadre favorable au dialogue autour de la prévention, de la qualité de vie et de l'organisation du travail ;
- Favoriser l'amélioration continue des conditions de travail ;
- Accompagner les situations individuelles.

En tant que signataire de la Charte, le Groupe APICIL s'engage à assurer, sur trois ans, un suivi et une évaluation régulière des actions menées afin d'en mesurer les effets et de renforcer en continu son engagement en faveur de la santé mentale au travail. Dans ce cadre, des indicateurs seront transmis à l'Alliance pour la santé mentale pour favoriser les échanges de bonnes pratiques au sein du réseau des entreprises signataires.

Convaincu que le bien-être psychologique constitue un levier essentiel de sa politique RH, le Groupe APICIL a déjà déployé de nombreux dispositifs à destination de ses 2 700 collaborateurs et de ses assurés, adaptés aux besoins de tous, tout particulièrement aux femmes, aux aidants, aux personnes en situation de handicap, aux jeunes et seniors.

Parmi les actions déployées :

- Formation de secouristes en santé mentale, en collaboration avec l'association PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale) France : 34 collaborateurs volontaires, également Sauveteurs Secouristes du Travail, ont été formés à repérer les signes de détresse, à rassurer et à orienter vers les ressources internes ou externes compétentes.

Ce réseau, qui assure une intervention rapide et bienveillante, vise à jouer un rôle important dans :

- la réduction des risques psychosociaux : un accompagnement rapide par les Secouristes en santé mentale permet de diminuer les risques liés au stress, à l'épuisement professionnel ou à d'autres formes de souffrance psychologique ;
- la normalisation de la prise en charge de la santé mentale, en réduisant les tabous et en créant un climat de confiance où il est possible de parler librement de ses difficultés sans crainte de jugement.

- Mise à disposition pour l'ensemble des collaborateurs d'un service d'écoute psychologique anonyme accessible 24 h/24, organisation de formations spécifiques pour les managers, d'ateliers et de conférences sur la santé, instauration de mesures favorisant l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle, ainsi que développement d'actions autour de l'intelligence émotionnelle.

- Organisation d'une semaine de sensibilisation à la santé mentale, en octobre dernier, à destination des salariés, ainsi que des assurés santé et prévoyance. Ce dispositif comprenait notamment des webinaires, le témoignage de Raphaël Poulain, ancien rugbyman professionnel, sur son vécu face à l'épuisement mental, l'intervention d'une DRH sur la manière de prévenir les risques psychosociaux, ainsi que le partage d'expérience d'un salarié ayant traversé un burn-out. Des kits de prévention et des ateliers bien-être (sophrologie, naturopathie...) ont également été proposés.

- Lancement d'un [podcast sur la santé mentale](#) dans le milieu du rugby professionnel dans le cadre du partenariat avec l'EPCR (European Professional Club Rugby). Ce podcast est produit par NéoHéros, structure fondée par Raphaël Poulain et Jérôme Fillol, anciens rugbymen professionnels engagés dans des actions de sensibilisation autour du bien-être psychologique des sportifs.

Via son action sociale santé Prévoyance le Groupe APICIL soutient la santé mentale de ses assurés en proposant des dispositifs tels que :

- 3 consultations avec un psychologue clinicien pour une prise en charge d'urgence, par téléphone, 24h/24 et 7j/7, sans prescription médicale et sans financement de la part de l'assuré ;
- Un accompagnement au retour à l'emploi après une dépression, les pathologies psychologiques constituant la première cause des arrêts de travail longs de plus de 90 jours chez les salariés assurés par le Groupe.

Par ailleurs, l'action sociale a récemment soutenu l'ouverture de la première clinique spécialisée dans le trouble du neurodéveloppement (TND) en France, incluant les troubles DYS, l'autisme et le TDAH (Trouble du Déficit de l'Attention). L'objectif de cette clinique, développée par le Réseau Aloïs, un centre d'expertise neurocognitive, est de proposer un accompagnement personnalisé et de qualité aux enfants concernés, pour améliorer leur quotidien et favoriser leur inclusion sociale et professionnelle.

« La santé mentale constitue aujourd'hui un enjeu essentiel de prévention. En signant la Charte pour la santé mentale au travail, nous réaffirmons notre fort engagement en faveur du bien-être de nos collaborateurs et de nos assurés. Pour le Groupe APCIL, la santé mentale constitue un investissement essentiel : elle porte notre vision de l'humain et de l'avenir. Nous sommes persuadés qu'une entreprise réellement performante est d'abord un lieu où chaque personne se sent entendue, valorisée et solidement soutenue. » déclare **Frédéric Faye, Directeur des Ressources Humaines du Groupe APICIL.**



À PROPOS DU GROUPE APICIL

Le Groupe APICIL, un des groupes leader de la protection sociale et patrimoniale en France avec 3,9 Md€ de chiffre d'affaires, propose une gamme complète de solutions performantes et adaptées en santé-prévoyance, épargne et services financiers, ainsi que retraite pour particuliers et professionnels. APICIL propose également des solutions assurantielles et des services spécialement conçus pour répondre aux besoins des agents territoriaux. Enfin, le Groupe se positionne sur le marché du service à la personne en mettant à disposition des offres en lien avec le bien-vieillir, la santé, l'accompagnement de la qualité de vie au travail. Chaque jour, les 2 649 collaborateurs du Groupe apportent leur expertise aux plus de 53 000 entreprises et 1,9 million d'assurés protégés. Paritaire et mutualiste, le Groupe accompagne ses clients au plus près de leurs attentes en répondant à leurs besoins dans toutes les étapes de leur vie. En ligne avec sa raison d'être « Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie », le Groupe APICIL est très investi en matière de RSE avec des engagements forts : promouvoir l'inclusion, une protection sociale durable et la transition environnementale. Ces engagements s'illustrent notamment dans le cadre de ses partenariats avec la Fédération Française de Rugby et de l'European Professional Club Rugby (EPCR), le rugby étant un sport vecteur d'inclusion et de bien-être, présent au cœur des territoires.

Plus d'informations sur le [site du Groupe APICIL](#). Suivez notre actualité sur [LinkedIn](#).

CONTACTS PRESSE

APICIL - Karine MARIE - 06.99.15.66.59
karine.marie@apicil.com

AGENCE RUMEUR PUBLIQUE
Marie GOISLARD – Tél. : 06.21.23.37.75
Gaëtan HEU – Tél. : 06.15.92.65.22
Elodie ALASLUQUETAS – Tél.: 06.31.50.02.88
apicil@rumeurpublique.fr